

Procès-verbal du 1^{er} conseil d'école – Jeudi 08 Novembre 2018

Membres présents :

- Mme Boucher, directrice, enseignante GS-CE1-CE2
- Mme Parent, enseignante CP-CM1-CM2
- Mme Essardy, RASED
- M. Ancelot, maire
- Mme Tcherkès, élue mairie.
- Mme Deseine, élue mairie.
- Mme Moreau, représentante des parents d'élèves titulaire.
- M Moreau, représentant des parents d'élèves titulaire.
- M Lecomte, représentant des parents d'élèves suppléant.

Membre absents excusés :

- Mme Graziuzo, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Mantes 2.
- Mme Guigard, élue mairie.
- Mme Morandini, psychologue de l'Education Nationale.

Le conseil d'école débute à 18h35.

Rappel du rôle et du fonctionnement du conseil d'école.

Le directeur d'école préside le conseil d'école. Sur propositions, ce conseil :

- Vote le règlement intérieur de l'école.
- Etablit le projet d'organisation de la semaine scolaire.
- Donne son avis et fait des propositions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions qui intéressent la vie de l'école, notamment sur l'utilisation des moyens alloués à l'école, la protection et la sécurité des enfants, la restauration scolaire, le périscolaire ou encore les actions pédagogiques.
- Statue en ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.

En fonction de ces éléments, le projet d'école est voté.

Fonctionnement :

- Election pour l'année d'un secrétaire de séance. Le secrétaire de séance est Mme MOREAU.
- Délibération et vote à main levée.
- La directrice rédige le procès-verbal. Par la suite, le secrétaire de séance le relit et le modifie en accord avec la directrice.
- Le procès-verbal est affiché à l'entrée de l'école, une copie est envoyée à l'Inspection. Les parents en recevront un exemplaire par mail par le biais des représentants de parents d'élèves.

1) Bilan de la rentrée 2018.

L'école est toujours rattachée à la circonscription de Mantes 2. L'inspectrice de l'Education Nationale est Madame GRAZIUZO.

Les coordonnées sont les suivantes :

Inspection de l'Education Nationale
35 rue Jean-Baptiste Marchand
78 200 Mantes-La-Jolie
01.39.23.63.25

Effectifs et organisation pédagogique :

- 32 élèves répartis de la manière suivante :
 - 17 élèves en classe de GS-CE1-CE2 : 9 GS, 3 CE1, 5 CE2.
 - 15 élèves en classe de CP-CM1-CM2 : 5 CP, 5 CM1, 5 CM2.
- L'équipe pédagogique compte deux enseignantes :
 - Mme Parent, enseignante des CP-CM1-CM2.
 - Mme Boucher, enseignante des GS-CE1-CE2 et directrice de l'école.
 - M. Leau remplace Mme Boucher sur ses jours de décharge de direction, une fois par mois (le planning de l'année n'est pas connu à l'avance).
- Une AVS (assistante de vie scolaire), Mme Chalet, intervient sur une durée de 20 heures par semaine pour une élève dans la classe de Mme Boucher. Elle est pour le moment remplacée par Mme Leseuil, à raison de 10h30 par semaine.

Echange de service et décloisonnements :

- Du 17 septembre au 04 décembre inclus, les élèves de CP-CE2-CM2 vont à la piscine avec Mme Parent. Sur ce temps, les CM1 de Mme Parent sont pris en charge dans la classe de Mme Boucher, de 14h30 à 16h30. Ils travaillent alors sur des activités de manipulations (français / mathématiques) et en EPS.
- Des décloisonnements ont lieu tous les jours, après la récréation de l'après-midi : les mardis et vendredis en anglais et en sciences. Le jeudi, toute l'école travaille ensemble en chorale et en EPS.

Courant septembre, les élèves de CP et de CE1 ont passé des évaluations nationales en français et mathématiques. Une réunion de restitution des résultats est organisée le samedi 10 novembre à 10h.

Résultat des élections des parents d'élèves :

Nombre d'inscrits	56
Nombre de votants	35
Nombre de votes blancs ou nuls	1
Nombre de suffrages exprimés	34
Taux de participation	62,5%

Cette année encore le vote par correspondance a très largement été privilégié par les familles.

Les représentants des parents d'élèves élus sont :

- Madame MOREAU, titulaire.
- Monsieur MOREAU, titulaire.
- Monsieur LECOMTE, suppléant.
- Monsieur BOUHSANE, suppléant.

La liste des représentants d'élèves élus ainsi que leur adresse mail sont affichés à l'entrée de l'école et ce jusqu'à la fin de l'année.

Les parents peuvent contacter les représentants des parents d'élèves par mail : ecoledes8moulinspe@outlook.fr.

2) Règlement de l'école et charte de la laïcité.

- Relecture du règlement intérieur de l'école.
- Délibération et vote à main levée.
- Rappel de la charte de la laïcité, en annexe du règlement intérieur.
- Ces deux documents seront distribués aux familles dès le 12/11 par le biais du cahier de liaison.

3) OCCE.

Le solde du compte au 31/08/2018 était de 2788,31€.

RECETTES	DEPENSES
- Participation des familles : 310€.	- Cotisation OCCE : 59.50€ - Assurance : 8,50€ - Abonnement à la revue « Animation et éducation » : 4€ - Achat de livres pour la bibliothèque de l'école : 7€ - Achat pour le goûter de l'opération « Mets tes baskets pour ELA » : 29,26€ - Achat de matériel pédagogique pour les deux classes (SED) : 449,60 €

L'équipe enseignante et les élèves remercient les familles pour leurs généreuses participations de cette année. Nous rappelons que les dons peuvent se faire tout au long de l'année.

4) Activités pédagogiques complémentaires.

Les APC peuvent constituer une aide aux élèves qui rencontrent des difficultés dans le domaine de la lecture et de la compréhension.

Les élèves doivent obligatoirement avoir une pause méridienne d'1h30. Ces aides sont donc organisées les lundis, mardis et jeudis matins de 8h20 à 8h50.

L'APC constitue une aide pour l'enfant et n'est pas obligatoire. Il est indispensable de signer les fiches d'autorisation de participation, sans quoi l'enfant ne pourra pas être pris en charge.

Organisation des APC pour les deux premières périodes :

	Mme BOUCHER	Mme PARENT
<u>Période 1</u> <u>Septembre / Octobre</u>	Lundi / mardi : écouter et comprendre des consignes (GS). Jeudi : fluence (améliorer ses compétences de lecture à haute voix) (CP/CE1)	Lundi / mardi : club de lecture (CM) Jeudi : compréhension de textes (CM).
<u>Période 2</u> <u>Novembre / Décembre</u>	Jeudi : lire et comprendre des mots pour former des phrases (CP). Lundi / mardi : compréhension de textes (inférences et interprétation) (CE2).	Jeudi : langage oral (GS) Lundi / mardi : compréhension de textes (inférences et interprétation) (CM).

5) RASED.

RASED = Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté. Le RASED dont dépend notre école est rattaché à l'école élémentaire LUMIERE à Mantes-La-Jolie. Cette année, 4 élèves (CP-CE1-CE2) sont concernés par la prise en charge par le RASED. Certains élèves ont commencé à être pris en charge peu avant les vacances de la Toussaint. Cette année, Mme ESSARDY travaillera en co-intervention dans la classe de Mme BOUCHER, en mathématiques.

- Madame Morandini, psychologue de l'Education Nationale, intervient à la demande d'un enseignant ou d'un parent, au sujet de difficulté de comportement ou d'apprentissage. Elle apporte des conseils mais ne fait pas de suivi thérapeutique. Elle participe aux procédures d'intégration et de scolarisation des enfants en situation de handicap. Elle donne son avis sur le parcours scolaire des élèves (maintiens, passages anticipés, orientations).
- Madame Essardy, enseignante spécialisée à dominante pédagogique, propose une aide à dominante pédagogique. Elle intervient lorsqu'un élève a des difficultés à apprendre ou à comprendre. Elle aide notamment les élèves à atténuer ou combler leurs difficultés en lecture, écriture et numération. Elle intervient à la demande d'un enseignant si ce qui est mis en place dans la classe n'est pas suffisant.

6) Sécurité.

Un exercice incendie a été réalisé lundi 17 septembre. Les élèves ont évacué les lieux en 37 secondes. L'exercice s'est bien déroulé.

Un exercice PPMS (plan particulier de mise en sûreté) « attentat-intrusion » a été réalisé jeudi 8 novembre. Il a été déclenché à 10h et s'est terminé à 10h20. Les élèves avaient été avertis et préparés en amont. Tout s'est très bien passé, les élèves se sont confinés rapidement, dans le calme et sans paniquer. L'équipe enseignante demande à la mairie si des films occultants peuvent être posés sur les portes d'accès aux classes, pour plus de sécurité et moins de visibilité dans les classes. La demande est entendue mais les représentants mairie proposent de mettre des stores à tirer en cas de problème afin d'éviter d'assombrir les locaux.

Un autre exercice PPMS sera réalisé dans le courant de l'année.

Le PPMS rédigé l'an dernier est toujours valable cette année. Il a été transmis à l'inspection fin septembre car quelques modifications y ont été apportées.

7) Livrets scolaires.

Les livrets scolaires seront remis aux parents à la fin de chaque trimestre. Les familles pourront rencontrer les enseignantes à cette occasion (demande des parents ou des enseignantes). Les livrets seront transmis aux familles par mail. Les parents qui souhaitent un tirage papier peuvent toutefois en faire la demande écrite. Les livrets seront transmis aux familles les Vendredi 14 décembre 2018, Vendredi 22 mars 2019 et Vendredi 21 juin 2019.

Les livrets des GS se présentent sous la forme d'un livret des réussites. Ils seront transmis aux familles deux fois dans l'année : Vendredi 25 janvier 2019 et Vendredi 21 juin 2019.

Comme pour les élèves de l'élémentaire, des entretiens individuels seront accordés aux parents qui le souhaitent.

8) Projets de l'année 2018/2019.

Un bilan du projet d'école a été effectué en fin d'année dernière par l'ancienne équipe pédagogique.

- Axe A : Nous avons mis en place les murs des mots afin que les élèves aient toujours à disposition un référent pour écrire correctement les mots outils. Nous continuons les mots à apprendre chaque semaine et les dictées quotidiennes.

- Axe B : le conseil des enfants a de nouveau été mis en place l'an dernier, une fois par période. Les délégués de chaque classe posaient les questions de leurs camarades, proposaient des solutions aux éventuels problèmes et ces solutions étaient votées à main levée par l'ensemble des élèves de l'école. Les activités menant à la coopération et à la solidarité ont été une réussite (ELA, pièces jaunes, tutorat petits/ grands...).
- Axe C : nous disposons d'un ou deux ordinateurs par classe ; par conséquent il est difficile de faire passer le B2i aux élèves (brevet informatique). Néanmoins grâce aux TNI dans les classes ils ont accès à plus d'activités numériques. Afin de développer ces activités, si des parents ont à disposition, chez eux ou à leur travail, des ordinateurs (fixes ou portables) dont ils ne se servent plus et qu'ils souhaitent donner à l'école, nous les en remercions par avance.

Pour cette année, l'avenant ainsi que trois fiches actions supplémentaires ont été rédigées et envoyées à l'inspection :

- Axe A : poursuite du mur des mots et des dictées quotidiennes en lien avec les mots à apprendre. Mise en place d'ateliers d'orthographe pour réviser les mots connus et les réinvestir dans un contexte d'écriture.
- Axe B : nous poursuivons la mise en place du conseil des enfants, le 1^{er} ayant eu lieu lundi 5 novembre. Nous continuons tout au long de l'année le travail autour de la solidarité et de la coopération.
- Axe C : nous poursuivons le travail sur l'appropriation des outils numériques à l'école.
- Projet de classe GS-CE1-CE2 : autour du thème des détectives : regroupe plusieurs activités en lecture, poésie, arts plastiques sur ce thème.
- Projets d'EMC :
 - Un projet autour du centenaire : arts plastiques + chant + EMC.
 - Le projet « délégués » en lien avec l'axe B du projet d'école.
 - Un projet sur le recyclage tout au long de l'année mais qui sera approfondi en période 3.
- Projet chorale : toute l'école se réunit le jeudi de 15h15 à 15h45, pour chanter. Il peut s'agir de chansons apprises par toute l'école ou par une classe seulement. Les chansons que nous apprenons cette année sont en français et en anglais. Elles sont en lien avec les différents projets que nous menons tout au long de l'année.
- Projet « une période un artiste » : c'est un projet en arts plastiques. A chaque nouvelle période, 1 artiste est présenté aux élèves des deux classes, ainsi que quelques-unes de ses œuvres. A partir de là, nous travaillons sur différents sujets d'arts plastiques.
 - Période 1 : Robert DOISNEAU, sur le thème de l'école et de la photographie.
 - Période 2 : Tang Chew LING, sur le thème du détournement d'objets (choisir un objet et lui donner une nouvelle fonction par exemple).

D'autres projets sont à venir.

- Une sortie en forêt a eu lieu le jeudi 11 octobre 2018 afin de découvrir les paysages qui nous entourent en automne. Cette sortie sera probablement reconduite une fois dans l'année, à une autre saison.
- Deux animations de PLANETE MOMES vont avoir lieu le vendredi 14 décembre après-midi : la 1^{ère} intervention sera pour les GS-CP-CE1 sur le thème des arts et des couleurs ; la deuxième intervention se fera sur le thème de la Terre et l'espace avec les CE2-CM1-CM2.
- Un spectacle de Noël est prévu, toujours avec l'école de Vert, mais nous n'avons pas la date à ce jour.
- Le photographe viendra à l'école le mardi 12 mars après-midi pour réaliser les portraits et les photos de groupes.
- La fête de l'école sera organisée, probablement le samedi 15 juin. La date est à confirmer.

Date des prochains conseils d'école :

- Jeudi 14 mars 2019 à 18h30.
- Jeudi 13 juin 2019 à 18h30.

Le conseil d'école s'est achevé à 20h20.

Mme MOREAU
Secrétaire de séance

Mme BOUCHER
Directrice de l'école